



VILLE
DE
JONQUIÈRES

Vaucluse

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016
DELIBERATION N° : 2016.02.02

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

NOMENCLATURE : : 4 – Fonction publique / 4.1 – Personnels titulaires et stagiaires de la fonction publique /
4.1.1 – Créations et transformations d'emplois

Date de convocation :
15 Mars 2016

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Représentés : 06

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération.



L'an deux mil seize, le VINGT DEUX MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – CORTIZ – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

Excusés représentés :

L.CHAVANY par A. DEL BASSO / Sophie LECLAIRE par PR. MARTIN
E.CRETIN-RAFFET par A. SCIACQUA-LERIDON / Anais PERIN par S. CAPPEAU-FREJABUE
Laurence BUFFA par T. VERMEILLE / Florence LONG par P. RELING

Secrétaire de séance : Gérard RATAJEZAK

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Afin de procéder à la nomination d'un adjoint technique 2^e classe pour pourvoir au remplacement d'un agent titulaire admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Avril 2016, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à la modification du tableau des effectifs communaux en créant 1 poste d'adjoint technique 2^e classe titulaire à temps complet.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. Jean-Claude AILLOT, Adjoint au personnel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau des effectifs arrêté par délibération du Conseil Municipal n° 2015.06.05 du 25 Novembre 2015,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1° - PROCÉDE à la création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe titulaire à temps complet.

2° - PROCÉDE à la mise à jour du tableau des effectifs arrêté par délibération n° 2015.06.05 du 25 Novembre 2015 :

2016 - *M.*

Envoyé en préfecture le 25/03/2016
 Reçu en préfecture le 25/03/2016
 Affiché le **25 MARS 2016**
 ID : 084-218400562-20160322-2016_02_02-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
 22 MARS 2016** **N° : 2016.02.02**

TEMPS COMPLET	TITULAIRES		NON TITULAIRES	
	FILIERES	POURVUS		NON POURVUS
ADMINISTRATIVE		1 attaché principal	-	10 agents recenseurs au lieu de 9
		1 rédacteur	-	-
		1 adjoint admin. princ. 2° classe	1 adjoint admin. princ. 2° classe	-
		4 adjoints administratifs 1° classe	1 adjoint admin. 1° classe	-
		7 adjoints administratifs 2° classe	-	1 adjoint administratif 2° classe
TECHNIQUE		1 technicien principal 1° classe	-	-
		1 technicien territorial	1 agent de maîtrise principal	-
		2 agents de maîtrise	1 agent de maîtrise	-
		2 adjoints techn. princ. 1° cl.	-	-
		5 adjoints techn. princ. 2° cl.	-	-
		19 adjoints techniques 2° classe au lieu de 18	2 adjoints techniques 1° classe	3 adj. techn. 2° cl. saisonniers
SPORTIVE		1 éducateur APS principal 2° cl.	-	3 éducateurs APS Saisonniers
		1 éducateur des APS	-	3 opérateurs APS saisonniers
ANIMATION		5 adjoints d'animation 2e cl.	2 adjoints d'animation 2° classe	1 adjoint d'animation 2e classe
		-	-	7 adjoints d'animation 2° classe
		-	-	2 animateurs
MEDICO -SOCIALE		1 puéricultrice classe normale	1 auxiliaire de puériculture 1° cl.	3 auxiliaires puéricultrices 1° cl.
		-	-	2 éducateurs territoriaux de jeunes enfants
		3 ATSEM principales 2° classe	1 ATSEM principal 2° classe	-
		1 ATSEM 1° classe	1 ATSEM 1° classe	-
POLICE		3 brigadiers-chefs principaux	-	-
		2 brigadiers	-	-
TEMPS NON COMPLET	TITULAIRES		NON TITULAIRES	
FILIERE	POURVUS	NON POURVUS		
ADMINISTRATIVE	- 1 adjoint admin. 2° classe 50%	-	-	
ANIMATION	-	-	1 adjoint d'anim. 2° cl. à 70%	
	-	-	1 adjoint d'anim. 2° cl. à 60%	
MEDICO-SOCIALE	-	-	1 éducateur jeunes enfants 60 %	

3° - **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux nominations correspondantes.

4° - **DECLARE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
 Ont signé les membres présents,
 Pour extrait conforme le 23 mars 2016,

Le Maire,

 Louis BISCARRAT

NOTIFICATION : le 29 / 03 / 2016 à :

u App. générales